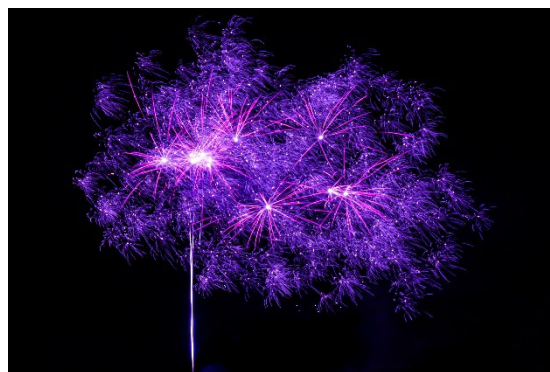




LA GAZETTE

Retour sur la fête patronale



La fête patronale de la Saint Louis organisée par le Comité des Fêtes s'est déroulée samedi 28 et dimanche 29 août avec un programme bien rempli et une belle participation.

Le samedi, le concours de pétanque en doublette a réuni 72 équipes. A la tombée de la nuit, beaucoup d'enfants étaient présents pour la retraite aux flambeaux accompagnés par le groupe musical "Auzon le jazz" jusqu'au terrain de la Salesse où a été tiré le feu d'artifice. La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes sur des notes de jazz toujours.

Le dimanche, après la messe de la Saint Louis, et comme à l'accoutumée, une brioche a été distribuée à toutes les personnes présentes. Puis, un vin d'honneur, espace de convivialité et d'échanges que l'on retrouve chaque année, fut offert par la communauté paroissiale et par le Comité des Fêtes aux habitants de Chanat-la-Mouteyre et à leurs amis. Un repas à la salle des fêtes a réuni plus de 80 personnes, le groupe "Vulcano Country" a animé la fin du repas avant de se produire sur le podium installé sur le stade de la Salesse entre les stands de quelques producteurs locaux, d'un château gonflable, balades en poney...

Bravo et merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes et ses bénévoles ayant permis la réalisation de cette fête traditionnelle et conviviale !



Important : ligne de bus et inscriptions pour les enfants scolarisés

La rentrée scolaire amène son lot d'organisation et de logistique. Afin de pouvoir comprendre plus facilement les modalités d'inscription de vos enfants aux transports scolaires, qu'ils soient scolarisés sur notre commune en maternelle / primaire ou en dehors au collège et au lycée, vous trouverez les informations sur notre site internet et sur notre page Facebook.

La salle du four bientôt disponible !

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la salle du four de l'Etang se terminent enfin. Retardés par le contexte sanitaire, ceux-ci ont pris du retard mais la mise à disposition aux associations sera possible d'ici quelques semaines. Les locations seront de nouveau possibles en 2022.

Il reste, à ce jour, quelques finitions intérieures ainsi que les aménagements extérieurs pour lesquels nous attendons les matériaux. Cette salle rénovée d'environ 50m², pour une capacité d'environ 25 places assises, offrira une alternative à la salle de la Salesse. Elle sera équipée de tables et de chaises ainsi que d'une kitchenette et d'un WC.

Point de collectes : PAC ou Points d'Apport Collectifs

En partenariat avec le SBA, la municipalité a débuté l'étude d'implantation de points d'apport collectifs (PAC), également appelés points d'apports volontaires (PAV), sur le bourg de l'Etang. Ce projet a été présenté en commission « virage écologique » le 26 mai 2021. Il a pour but la disparition des conteneurs roulants au profits de colonnes enterrées accessibles avec la carte de déchetterie. En outre est également étudiée l'implantation de composteurs collectifs sur les bourgs de Chanat et l'Etang.



La fibre arrive progressivement sur notre commune

La fibre arrive doucement et, pour le moment, toutes les rues ne sont pas desservies. Il se peut également que certains rencontrent des problèmes techniques pour le raccordement.

Afin de résoudre ces problèmes, nous vous informons qu'un stand Orange sera présent le jeudi 16 septembre de 8h30 à 18h30, place de la Croix à l'Etang.

Cette tournée informative vous permettra :

- D'avoir les informations sur les avantages de la fibre et les opportunités qu'elle offre
- Répondre à vos interrogations sur le sujet, l'installation dans vos logements, les travaux de raccordement, les délais d'intervention

Pour plus d'informations : <https://www.auvergne-numerique.fr/>



Nouvelle association dans notre commune en faveur des chats errants : Chats no toit

Depuis le 6 mai 2021, l'association Chats no toit est née. Son but principal est de lutter contre la prolifération féline sur notre commune, par le biais de la stérilisation et de l'identification et dans le respect du bien-être de l'animal. Tout chat non identifié est considéré comme "chat errant" (Article L.214-10 du code rural).

Afin de pouvoir gagner en efficacité, cette association a besoin de nouveaux adhérents ou de dons.

Contact : chatsnotoit@gmail.com

Jardins collectifs à l'Etang

A l'instar des jardins communaux qui se trouvent avenue des Volcans à Chanat, la commune met à disposition des administrés des jardins à l'Etang. Ceux-ci se situent à côté du Skate parc.

Pour toute demande s'adresser en mairie.